

1.22 Niveau de vie et pauvreté des immigrés

En 2018, les **immigrés** disposent d'un **niveau de vie** annuel moyen de 20 040 euros, soit 1 670 euros par mois. Les revenus d'activité représentent la principale composante de leur niveau de vie (72,5 %), comme pour les non-immigrés (75,6 %). Liées à la composition de la famille, les prestations sociales représentent une part plus importante des niveaux de vie des immigrés : 11,9 % contre 5,9 % pour les non-immigrés ► **figure 1**. La part des prestations sociales va de 18,5 % pour les personnes nées en Afrique à 5,7 % pour celles nées en Europe, soit un niveau proche de celui des non-immigrés. Cet écart s'explique entre autres par la taille des familles plus importante des immigrés originaires d'Afrique : 29 % vivent dans des familles avec au moins trois enfants de moins de 18 ans contre 15 % des immigrés européens et 18 % des non-immigrés. Les pensions et retraites représentent 20,2 % du niveau de vie des immigrés contre 24,4 % pour les non-immigrés. Cette part diffère fortement selon leur origine géographique : 14,3 % pour les immigrés nés en Afrique contre 30,0 % pour ceux nés en Europe (ces derniers étant en effet en moyenne sept ans plus âgés).

Au total, le niveau de vie moyen des immigrés avant versement des prestations et prélèvement des impôts est inférieur de 26 % à celui des non-immigrés. Après redistribution, l'écart est atténué : leur niveau de vie moyen est inférieur de 20 % à celui des non-immigrés, soit 423 euros de moins par mois. Les immigrés originaires d'Afrique, qui représentent un peu moins de la moitié de la population immigrée, disposent du

niveau de vie moyen le plus faible : 16 910 euros par an, soit 1 409 euros par mois. Il est inférieur de 29 % à celui des immigrés européens et de 33 % à celui des non-immigrés.

Le niveau de vie moyen plus faible des immigrés s'explique en partie par des revenus d'activité en moyenne inférieurs de 24 %. Des facteurs structurels expliquent cet écart : les personnes immigrées sont plus jeunes, moins diplômées et occupent des emplois moins qualifiés. Elles sont aussi de fait plus souvent au chômage : 8,5 % en moyenne contre 4,7 % pour les non-immigrés. Ces situations les exposent davantage à la pauvreté : leur **taux de pauvreté** est de 30,7 %, soit 17,5 points de plus que celui des personnes non immigrées. Si les immigrés représentent un peu moins de 10 % de la population française, ils représentent près de 20 % des personnes pauvres ► **figure 2**. Au sein de la population immigrée, le taux de pauvreté des personnes d'origine africaine (39,5 %) est plus de deux fois plus élevé que celui des personnes d'origine européenne (17,6 %). Les inégalités, mesurées par le rapport interdécile, sont les plus faibles parmi les immigrés nés en Afrique, et les plus élevées parmi les immigrés nés hors d'Afrique ou d'Europe.

Près de 70 % des immigrés ont un niveau de vie inférieur au niveau de vie médian et seulement 12,1 % font partie des 20 % des personnes les plus aisées ► **figure 3**. Parmi les immigrés nés en Afrique, près de 80 % ont un niveau de vie inférieur au niveau de vie médian et seuls 7,2 % d'entre eux font partie des 20 % des personnes les plus aisées. ●

► Définitions

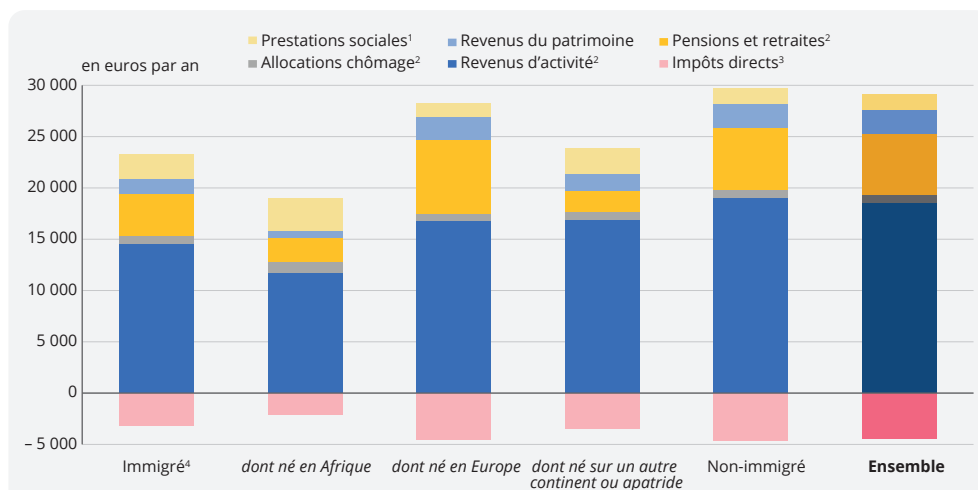
Les **immigrés** sont des personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère à la naissance (certaines ont pu acquérir la nationalité française par la suite).

Niveau de vie, taux de pauvreté : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « Immigrés et descendants d'immigrés », in *France portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2020.

► 1. Composition du niveau de vie moyen selon l'origine géographique



1 Les prestations sociales incluent la prime d'activité et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

2 Revenus, y compris la contribution sociale généralisée (CSG) et la CRDS.

3 Les impôts comprennent ici l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la CSG, la CRDS et les prélèvements libératoires sur valeurs mobilières ainsi que les autres prélèvements sur les revenus du patrimoine.

4 L'ensemble des immigrés inclut 1,5 % d'immigrés sans pays de naissance connu.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

► 2. Distribution des niveaux de vie des personnes selon l'origine géographique

	Niveau de vie (en euros par an)				Rapport interdécile D9/D1	Répartition des personnes (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Personnes pauvres (en milliers)
	Moyen	1 ^{er} décile (D1)	Médiane	9 ^e décile (D9)				
Immigré¹	20 040	9 000	16 300	32 730	3,6	9,2	30,7	1 780
dont : né en Afrique	16 910	8 660	14 390	27 920	3,2	4,2	39,5	1 060
né en Europe	23 820	10 520	19 460	39 870	3,8	3,2	17,6	359
né sur un autre continent ou apatride	20 380	8 100	15 790	33 380	4,1	1,6	35,0	345
Non-immigré	25 120	11 680	21 740	39 580	3,4	90,8	13,2	7 541
Ensemble	24 650	11 210	21 250	39 130	3,5	100,0	14,8	9 327

1 L'ensemble des immigrés inclut 1,5 % d'immigrés sans pays de naissance connu.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.

► 3. Répartition des immigrés selon le décile de niveau de vie et l'origine géographique

	en %									
	Inférieur à D1	D1 à D2	D2 à D3	D3 à D4	D4 à D5	D5 à D6	D6 à D7	D7 à D8	D8 à D9	Supérieur à D9
Immigré¹	22,1	16,9	13,1	9,5	7,3	7,0	5,8	6,3	5,6	6,5
dont : né en Afrique	27,7	21,3	14,1	9,1	6,2	6,1	4,1	4,3	3,7	3,5
né en Europe	12,5	12,5	13,0	9,9	9,6	8,5	7,4	8,7	7,6	10,3
né sur un autre continent ou apatride	27,5	14,7	10,7	9,4	5,6	6,1	6,5	6,6	6,1	6,8
Non-immigré	8,8	9,3	9,7	10,1	10,3	10,3	10,4	10,4	10,5	10,4
Ensemble	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0

1 L'ensemble des immigrés inclut 1,5 % d'immigrés sans pays de naissance connu.

Lecture : 22,1 % des immigrés ont un niveau de vie inférieur au premier décile de niveau de vie (D1).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2018.